1/

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-6-80093137

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

J0

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET - N° du papier de presse 529 AD.

BULLETIN N° 18 - 19 Juin 1980 Abonnement annuel : 60 F.

## V I G N E

### Mildiou

Nos conseils du 12 restent valables. Des orages locaux importants s'étant produits le 17 au soir il convient, à ces endroits, de renouveler la protection si l'on utilise des produits classiques, qui ont été lessivés. Avec les produits systémiques, une nouvelle intervention ne se justifie que si la dernière remonte à 14 jours. Si l'on utilise les pénétrants, il faut tenir compte de la croissance de la vigne depuis la dernière intervention, les organes apparus depuis n'étant pas protégés.

La première tache a été observée le 5 à Passy sur Marne (02).

### Brenner

La présence d'apothécies en pleine maturité implique la poursuite des projections d'ascospores lors de chaque période pluvieuse. Des contaminations sont donc toujours à craindre dans les vignes où la maladie était présente en 1979.

La majorité des produits actifs contre le mildiou est également efficace contre le Brenner. Rappelons toutefois que l'Acylon ne l'est pas.

### Cochenilles

La sortie des premières larves a été observée. Il est cependant prématuré d'intervenir dans la grande majorité des cas.

## ARBORICULTURE FRUITIERE

### Tavelure du pommier

La protection des arbres doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin.

### Carpocapse des pommes

Les captures en phérotrap se poursuivent. Les périodes favorables aux pontes ont été jusqu'à ce jour peu nombreuses (10-12-13 juin). En secteur urbain, en zone chaude (fond de vallée, côteaux exposés ouest), un premier traitement doit avoir lieu entre le 23-26 juin.

Dans les Ardennes intervenir à la fin du mois.

### Puceron Lanigère

Ce puceron provoque des tumeurs chancreuses boursouflées sur les parties ligneuses des branches, des pousses de l'année, jamais sur les feuilles ; il semble être assez abondant cette année.

Les aphicides endothérapiques (véhiculés par la sève) sont particulièrement efficaces : Kilval, Sepaphid, métasystémox R, Anthonox...

P. 314

## GRANDE CULTURE

### Céréales d'hiver

Puceron des épis sur blé

Il n'y a pas d'évolution sensible du parasite et le retour à un régime climatique humide devrait avoir une incidence sérieuse en limitant les colonies.

Rouille jaune

La période de fortes chaleurs enregistrées le 4 juin et les jours suivants, dont nous mentionnions dans le précédent avis l'action bénéfique probable, a effectivement bloqué la maladie. Il n'y a maintenant plus de risque.

Mildiou de la pomme de terre

En situations très favorables à la maladie, il est conseillé de renouveler la protection ayant déjà dû être réalisée.

Pour les autres cultures de variétés sensibles, une intervention est à réaliser dans les régions où des pluies relativement abondantes et dépassant 20 mm ont été enregistrées depuis le début du mois. Dans les autres secteurs la première intervention peut encore être différée.

Doryphore de la pomme de terre

Les larves peuvent être parfois localement nombreuses surtout au niveau des petites parcelles. Intervenir dès qu'elles ont atteint la taille d'un grain de blé ; éventuellement en même temps qu'un traitement anti-mildiou.

Tordeuse du pois

Même sur pois hâtifs il n'a pas encore été observé de chenilles.

Une intervention au cours des prochains jours ne peut être valable que pour les cultures hâtives en secteurs chauds.

Pour les autres cultures, où les premières gousses ne sont qu'en formation, il est bon d'attendre un avis ultérieur.

Alternaria du colza

Maladie peu évolutive sauf en quelques micro-climats très favorables. Même au niveau de ces cultures il est trop tard pour envisager une quelconque protection.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire CHAMPAGNE-ARDENNE,

J. DELATTRE.